

pensons que ce recensement ne peut être considéré que comme une évaluation approximative faite légèrement et placée comme annexe, sans plus de conséquence, au projet susdit de capitation. M. de Vandreuil, comme nous l'avons dit, estimait lui-même la population en 1760, à 70,000 âmes.

Nous devons ajouter du reste, que beaucoup de ces recensements ont été exécutés avec négligence et même inexactitude; plusieurs fois les erreurs se sont présentées à nous tellement grossières, que nous avons dû en rechercher la source, et en refaisant ainsi les calculs, nous avons vérifié et corrigé plusieurs fautes d'addition; ainsi au recensement de 1698, il y avait une erreur de 2,000 dans l'addition des filles, en 1713 une erreur de 1,000 en moins dans l'addition des garçons, en 1714, en 1721, en 1722, en 1723, il a fallu corriger des erreurs considérables; en 1737 il y a deux recensements et ils ne sont point semblables, et enfin il est facile de s'apercevoir, en comparant l'ensemble de ces recensements, à certaines anomalies singulières de croissance ou de décroissance subite, dont on s'explique mal la cause, qu'il a dû s'y glisser un grand nombre d'erreurs, sans doute dans l'opération même de la confection des rôles. Quoi qu'il en soit, cet ensemble forme un document d'une grande autorité, parce que dans cette masse, les erreurs se compensent se ramènent et nous permettent par l'étude comparée de tous ces recensements et des faits eux-mêmes, d'arriver à des résultats très-voisins certainement de la réalité.

Depuis la domination anglaise, nous avons trouvé dans Montgomery-Martin et dans Bouchette plusieurs recensements, et enfin nous avons travaillé sur le texte même du recensement de 1851.

N° 3. — DES COLONIES CANADIENNES DE L'OUEST.

Notre premier dessein était de comprendre dans ce volume les colonies que les Canadiens ont établies dans l'ouest de l'Amérique, dont l'étude forme le complément naturel de ce travail. L'abondance des documents que nous avons dû reproduire, en donnant à ce volume beaucoup plus d'extension que nous n'avions pensé d'abord, nous empêche de réaliser ce plan et nous force à joindre l'examen de ces établissements de l'ouest à notre travail sur la Louisiane, pays auquel ils ne sont point du reste étrangers. Cependant, il nous a semblé nécessaire, pour donner une idée complète du mouvement de la race canadienne, de présenter au moins un exposé sommaire de leurs colonies et de leur situation présente; tel est l'objet des quelques pages que nous ajoutons ici.

Deux causes principales entraînèrent peu à peu les Français à étendre dans l'ouest un réseau extrêmement vaste de postes militaires, qui presque tous devinrent de petites colonies. La première cause fut la traite des fourrures, dont la protection et la régularisation amenèrent dès les premiers temps la nécessité de préposer des officiers à la surveillance des régions où s'opérait ce commerce. La seconde dérivait de considérations toutes politiques; le gouvernement français voulant, d'une part, assurer par une influence énergique et armée ses alliances avec les nations sauvages, et d'autre part établir, par les lacs et le bassin du Mississipi, entre la Louisiane et le Canada, une forte ligne de communication qui fut indépendante de la liberté de la mer.

La raison commerciale eut quelque influence sur la création de tous ces postes, mais elle fut la cause dominante et exclusive pour tous les postes du nord-ouest. Le premier de tous, *Michillimakinac*, était en quelque façon une situation commandée par la nature; cette Ile, située dans cette sorte de carrefour où les lacs Supérieur et Michigan viennent se réunir au lac Huron pour communiquer de là, par les autres lacs, avec le Saint-Laurent et la mer, cette Ile dominait toutes les communications et tout le commerce du nord-ouest;